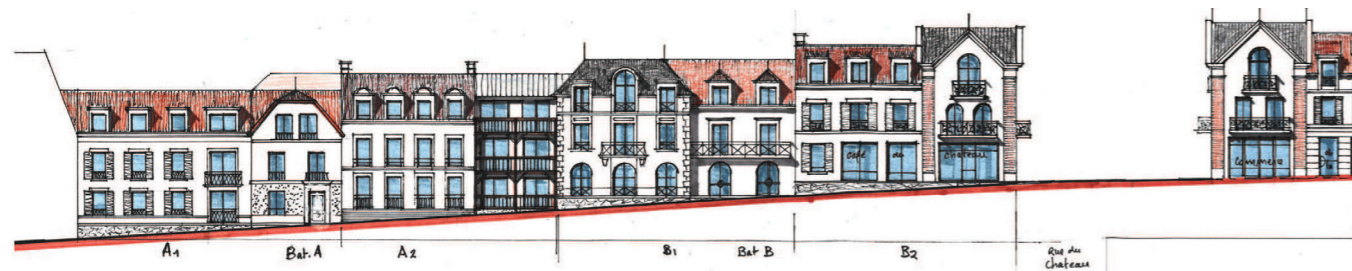


Une bonne intégration dans l'espace existant

Grande rue

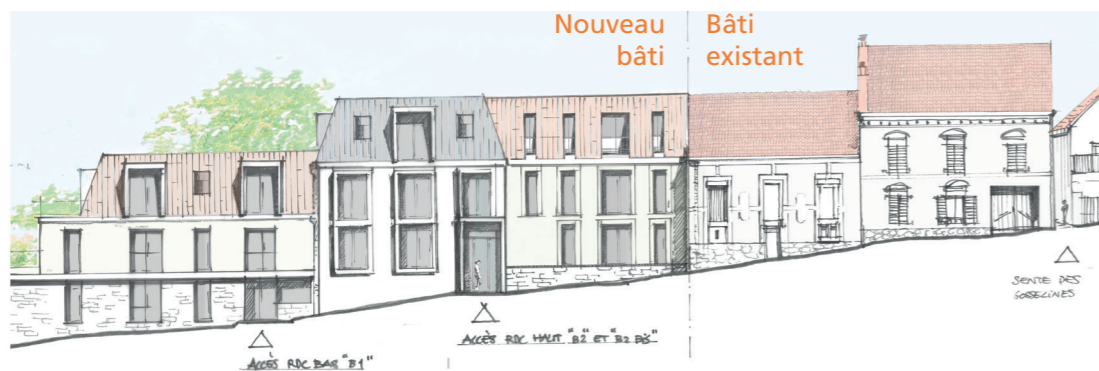
Représentation des futures façades.
Promoteurs : Les Nouveaux constructeurs et Perspective habitat.



- > 120 logements uniquement en accession
- > 194 places de parking privées
- > Bâti en R+2 (hauteur maximum 10m)
- > Plus de 300m² de commerces en pied d'immeuble

Rue Fortuné-Charlot

Représentation des futures façades.
Promoteur : Icade.



- > 45 logements uniquement en accession
- > 68 places de parking privées
- > Bâti en R+2 (hauteur maximum 10m)
- > Cabinet paramédical / microcrèche

Pour toute question d'ordre réglementaire, le service urbanisme de la ville se tient à votre disposition.

Centre technique municipal
Services urbanisme
Tél. : 01 30 26 30 70

Horaires de l'accueil téléphonique :
lundi, mercredi et jeudi : 8h30 / 12h et 13h30 / 17h15
mardi : 13h30 / 19h45
vendredi : 8h30 / 12h et 13h30 / 16h15

www.montigny95.fr

Pour plus d'informations

- > Des panneaux de présentation du projet sont consultables au Centre technique municipal.
- > Des réunions d'information sur la circulation et sur le démarrage des travaux seront organisées.



PROJET DU VILLAGE

Concertation et dialogue pour un projet esthétique à taille humaine

RAPPEL DU CONTEXTE

Suite à la mise en vente de parcelles par des propriétaires privés, la municipalité a engagé un processus de concertation avec les habitants pour aboutir à un projet de qualité et d'intérêt général.

RÉSULTAT

Le dessin du projet a été revu. Après débats, la municipalité a demandé aux promoteurs des modifications supplémentaires pour répondre au mieux aux demandes des habitants du quartier.

Amélioration du stationnement public

avec la création de 110 places gratuites en souterrain (Grande rue) et en surface (rues de l'Arche et Fortuné Charlot à la place des anciens locaux techniques et administratifs)

Élargissement de la Grande rue et des trottoirs et plantation d'arbres

Nouveaux espaces verts et cheminements piétons

Création de commerces et de services de proximité

CE PROJET EST L'OCCASION D'EMBELLIR ET D'AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DE TOUS.

Rénovation des façades des logements de VILOGIA

Création d'une microcrèche et d'un cabinet paramédical

Rénovation des rues Fortuné-Charlot et de l'Arche

Rénovation et ouverture du parc des Feuillantines

Amélioration du service postal en partenariat avec un commerçant existant

Le projet



SERVICES

- 1 Installation d'un cabinet paramédical dans les nouvelles constructions prévues rue Fortuné-Charlot.
- 2 Ouverture d'une microcrèche.



ESPACES PUBLICS

- 1 Création d'un cheminement piétonnier qui permet un accès facile au nouveau parking via le bois des Feuillantines.
- 2 Création d'un passage surélevé au niveau du mail piéton permettant de réduire la vitesse éventuelle des véhicules et de sécuriser les cheminements piétonniers.

CARREFOURS

- 1 Etude en cours pour la reconstruction de ces deux carrefours.



STATIONNEMENT

Au total, une centaine de places va être aménagée.

- 1 Places de stationnements en voirie.
- 2 Parking créé à la place des anciens préfabriqués rue Fortuné-Charlot.
- 3 Parking public en sous-sol.



PIÉTONS

- 1 Création d'un mail piétonnier pour relier l'avenue du Château à la Grande Rue.



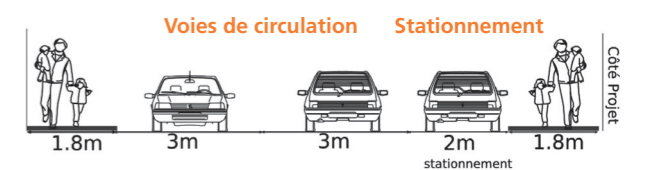
COMMERCES

- 1 Création de plus de 300 m² de commerces intégrés en rez-de-chaussée des nouvelles constructions en accession privée.



ESPACES VERTS

- 1 Ouverture du bois des Feuillantines au public qui devient ainsi un lieu de promenade.
- 2 Aménagement d'un espace vert privatif.



ÉLARGISSEMENT DE LA GRANDE RUE

En matière d'espaces publics, l'amélioration de la sécurité de Grande Rue est la priorité. Grande Rue reste en deux fois une voie, elle est simplement élargie pour faciliter le passage des bus. Le trottoir, côté église Saint-Martin, boulangerie et café restaurant, est agrandi pour atteindre la largeur réglementaire (1,40 mètre). En face, 18 places de stationnement en voirie sont envisagées tout le long de Grande Rue. Celles-ci feront un voile de protection supplémentaire pour le trottoir et les piétons, côté nouvelles constructions. Un passage surélevé sera créé au niveau du mail piéton permettant de réduire la vitesse éventuelle des véhicules sur cette voie.